

# Développer sa pensée créative pour dynamiser son activité professionnelle

**Nul besoin d'être un artiste pour être créatif !**

**Cette formation a pour but de fournir aux professionnels libéraux des outils et techniques concrets pour développer leur créativité et ainsi booster leur activité professionnelle. Grâce à l'alternance d'apports théoriques et d'ateliers de mise en pratique, les participants seront en mesure de mieux comprendre la pensée créative et de l'appliquer dans leur quotidien professionnel.**

## Objectifs de la formation :

Permettre aux participants de stimuler leur créativité, de la développer et de la mettre en œuvre pour dynamiser et innover dans leur activité professionnelle.

## Objectifs pédagogiques :

- Comprendre la notion de créativité et son importance professionnelle
- Apprendre des techniques pour développer la pensée créative
- Appliquer la créativité pour résoudre des problèmes professionnels et innover dans son activité

## Prérequis :

Aucun prérequis

## Durée et horaires :

1 journée soit 7h soit de 9h00-12h30 / 13h30-17h00

## Moyens pédagogiques et méthodes utilisées :

Approche interactive et participative, apports théoriques, exercices d'application, ludopédagogie et processus créatifs

## Public :

Professionnels Libéraux et leurs salariés

## Contenu de la formation :

*Matin (09h00-12h30)*

Sensibilisation au référencement naturel

- I. Auto évaluer sa propre créativité
  - a. Connaître les outils permettant d'évaluer sa créativité
  - b. Auto évaluer son niveau actuel de créativité
  - c. Prendre conscience de ses forces et axes d'amélioration

- II. Comprendre la notion de créativité et son importance professionnelle :
  - a. Définir la créativité et dissiper les idées fausses courantes sur le sujet.
  - b. Reconnaître les bénéfices de la créativité dans le contexte professionnel.
  - c. Identifier les différentes formes de pensée créative (divergente, convergente, latérale).
- III. Apprendre à mettre en place un environnement propice à la créativité
  - a. L'environnement favorable à la créativité
  - b. Les règles d'or de la créativité
  - c. Echanges et retours d'expériences
- IV. Découvrir la « respiration créative »
  - a. Présentation du processus et des différentes étapes
  - b. Cas pratiques : exercices de pensée divergente et convergente
- V. Echanger sur les acquis de la matinée
  - a. Retour sur les activités
  - b. Synthèse des éléments essentiels

#### *Après-midi (13h30- 17h00)*

- VI. Découvrir et expérimenter des techniques de pensées créatives
  - a. Retour d'expérience
  - b. Présentation de techniques de pensées créatives
  - c. Exercice de mise en pratique
- VII. Mobiliser la collaboration créative
  - a. Importance de la collaboration dans la créativité
  - b. Atelier pratique : trouver des solutions innovantes grâce au processus créatif
- VIII. Rédiger son plan d'action
  - a. Élaboration d'un plan d'action personnel pour intégrer la créativité dans son activité professionnelle
  - b. Partage en groupe et feedback.
- IX. Conclusion et évaluation
  - a. Synthèse des points clés abordés
  - b. Echanges et questions/réponses
  - c. Questionnaire de satisfaction

#### Modalités d'évaluation :

Le stagiaire est évalué tout au long de la formation lors des exercices de mise en pratique

#### Intervenant :

Coralie CHAILLOL, Psychologue du travail et facilitatrice en créativité et intelligence collective

#### Modalités et délais d'accès :

La pré-inscription se réalise sur notre site web.

L'inscription est validée à réception des pièces complémentaires demandées.

Un e-mail est envoyé afin de confirmer la formation accompagnée du livret d'accueil apprenant, les CGV et le règlement intérieur (disponibles en téléchargement sur notre site web)

### Tarifs

L'ORIFF-PL s'occupe de la demande de prise en charge auprès du FIF-PL. Vous devez seulement suivre la procédure d'inscription.

**2 jours** par année civile, pris en charge par le FIF-PL, si le code APE de votre activité relève de ce fonds de formation.

### Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez vous renseigner sur les conditions d'accès à notre formation auprès du référent handicap, Madame Kristel Malléjac.

### Contact

Pôle Formation de l'ORIFF-PL  
285, rue Alfred Nobel  
34000-MONTPELLIER  
04.67.69.75.14  
[formation@oriffpllr.com](mailto:formation@oriffpllr.com)